



KONICA MINOLTA

# GESTION DE VOS CONSOMMABLES USAGÉS

▣ Konica Minolta vous accompagne dans la collecte et le recyclage de vos cartouches et autres consommables usagés.

Depuis 1972, Konica Minolta s'engage dans une démarche globale de développement durable et intègre les aspects économiques, environnementaux et sociétaux à sa politique managériale. Cet engagement se traduit par des décisions et des actions concrètes, qui construisent chaque jour sa position de leader en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Dans la continuité de cet engagement, en l'an 2000, Konica Minolta s'est regroupé avec d'autres constructeurs de solutions d'impressions, pour créer le Conibi (Consortium Informatique et Bureautique) afin d'offrir un service simple de collecte des consommables usagés aux entreprises.



\* Donner vie à vos idées

Giving Shape to Ideas \*

**conibi**  
COLLECTE & RECYCLAGE

## La solution de collecte des consommables pour les professionnels

Konica Minolta est membre fondateur du « Consortium Industriel Bureautique et Informatique : le CONIBI », regroupant les leaders de ces marchés.

Les objectifs de CONIBI sont la collecte, le tri, et le traitement des consommables usagés qu'ils soient issus de fax, d'imprimantes ou de copieurs, dans le respect de la réglementation environnementale.



### Les consommables concernés par la collecte :

- Cartouches complexes / unités images
- Cartouches à encre liquide / cartouches jet d'encre
- Cartouches à encre sèche (poudre)
- Bidons de toner de photocopieurs
- Recharges de fax ou d'imprimante
- Cartouches à impacts
- Cartouches à transferts thermiques
- Photorécepteurs / photoconducteurs / tambours
- Bacs de récupération / flacon de toner usagé
- Déchets de maintenance et d'entretien

Ainsi, conformément à ses objectifs et à votre consommation de cartouches, CONIBI propose **2 processus** quant à la collecte et au recyclage de vos consommables usagés.

### 1 LES ECOBOX, à partir de 2 cartons de consommables usagés

Depuis 2000, CONIBI propose aux entreprises une solution de récupération et de valorisation de leurs consommables usagés. Pour faciliter leur tri sélectif, CONIBI met à disposition des containers de collecte dédiés « ECOBOX ». Ces containers présentent une contenance d'une centaine de litres. Une fois pleins, CONIBI assure la récupération des containers chez les clients utilisateurs. Les consommables sont triés pour être recyclés ou valorisés. **Pour l'utilisateur, le service est simple et tous les coûts liés aux matériels des marques adhérentes au consortium, de leur collecte à leur valorisation, sont pris en charge par ces marques.**



**Les ECOBOX sont livrées gratuitement lors de la première intervention de CONIBI chez le client.**

Remarque : afin de minimiser les conséquences environnementales de la logistique des déchets, cette première intervention de CONIBI a lieu lorsque le client a regroupé un volume de consommables équivalent au volume de l'ECOBX : H=45 cm, L=60 cm, l=40cm. Par la suite, une quantité minimale de deux ECOBOX est requise pour tout enlèvement.

### 2 LES COLIS dans les points relais pour les quantités minimales

En Octobre 2013, le consortium met le recyclage des cartouches d'impression à la portée de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, en concluant un nouveau partenariat avec Mondial Relay, spécialiste de la livraison de colis aux particuliers. Ainsi les TPE, PME peuvent dorénavant utiliser les 7 300 Points Relais®, commerces de proximité, répartis sur toute la France pour déposer leurs cartouches.

# La procédure

## Mise en place de la prestation

- Le client contacte CONIBI : sur [www.conibi.fr](http://www.conibi.fr) Rubrique **[Contactez-nous]** ou par téléphone au **01 48 63 94 94**.
- CONIBI explique la prestation au client et lui envoie de la documentation ainsi qu'un **contrat de prestation de service** ou une **convention de prestation**.
- Au retour du contrat de prestation de service ou de la convention signé(e) par le client CONIBI met en place des **ECOBX** sur les sites du client lors de sa première intervention de collecte.

## Réalisation de la prestation

### 1 LES ECOBOX, à partir de 2 cartons de consommables usagés

- Lorsque les **ECOBX** sont pleines, le client demande leur enlèvement auprès de CONIBI en accédant à l'espace client sur [www.conibi.fr](http://www.conibi.fr) ou en envoyant son formulaire de demande de collecte complété par :
  - email : [collecte@conibi.fr](mailto:collecte@conibi.fr)
  - ou par fax : **01.48.63.94.95**
- Le transporteur collecte et remplace les **ECOBX** sur rendez-vous.
- Pour une meilleure traçabilité, un **Bordereau de Suivi des Déchets** est établi pour chaque collecte.
- Un **Bordereau de Retour d'Intervention** détaillant, cartouche par cartouche collectées, sa filière de recyclage, est également transmis au client.

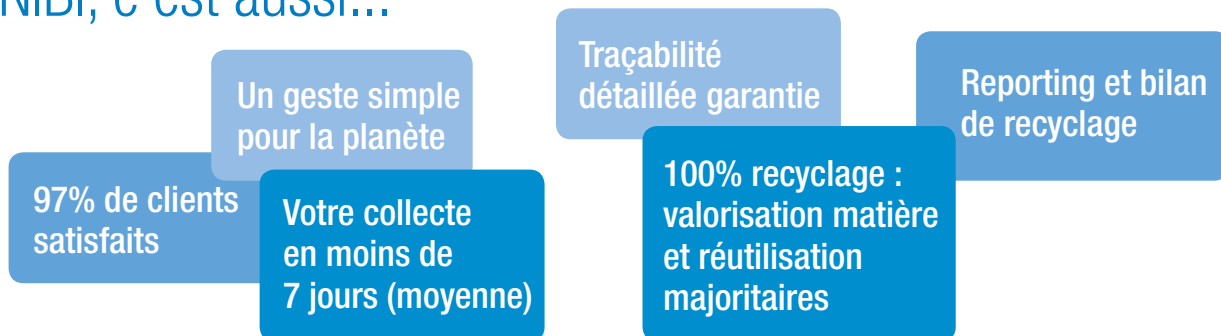
### 2 LES COLIS dans les points relais pour les quantités minimales

- Je prépare mon colis.** Insérez votre cartouche usagée dans un carton solide et adapté au volume des éléments à expédier (éventuellement, le carton de votre cartouche d'origine).  
Pour optimiser votre envoi, regroupez vos cartouches dans le respect des limites suivantes :
  - Poids maximum = 20 kg
  - Dimensions maximum :  
longueur + largeur + hauteur = 1.50mPrécautions :
  - Fermez les bouchons et les clapets pour éviter tout risque de dispersion lors du transport.
  - Calez vos cartouches pour limiter les chocs lors des manipulations.
  - Fermez solidement votre carton avec du ruban adhésif (pas de colle).
  - Imprimez puis collez votre étiquette de retour de façon visible
- J'imprime mon étiquette.** Imprimez votre étiquette sur votre espace client sur [www.conibi.fr](http://www.conibi.fr). Collez ensuite votre étiquette de façon visible sur votre colis.
- J'expédie.** En quelques secondes, sélectionnez votre point Relais à partir de votre espace client. Déposez votre colis dans le point Relais choisi.
- Traçabilité sur demande.**

Sous décision de Konica Minolta, les consommables sont orientés selon leurs caractéristiques techniques en :

- Reconditionnement** (Unités Images...)
- Valorisation matière** (Recyclage des plastiques après broyage des cartouches simples et complexes)
- Valorisation Energétique** (Production d'électricité par récupération d'énergie de combustion)

## CONIBI, c'est aussi...



## CONIBI, en chiffres

### 100% des consommables d'impression valorisés

cartouches laser, cartouches jet d'encre, bidons de photocopieurs, cartouches de fax, cartouches à rubans, photoconducteurs, etc...

**46 287**

collectes réalisées en 2019

**150 000**

Ecobox collectées

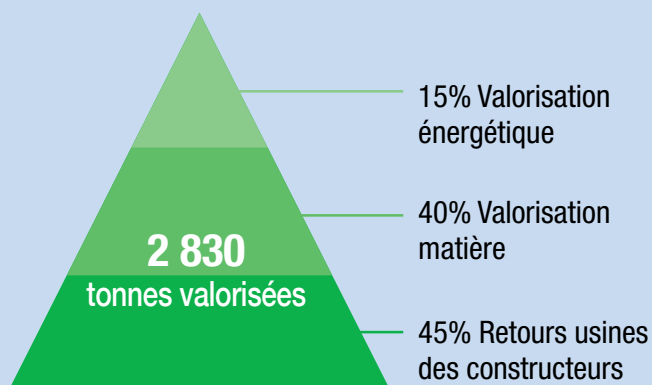
**4 485 000**

cartouches N&B triées en 2019

**2 830 tonnes**

recyclées/valorisées

### Détail de valorisation :



### Bilan 2019 du recyclage des consommables triés par CONIBI :

**600 tonnes**  
de consommables

**702 tonnes**  
de plastiques

**7 tonnes**  
de poudre de toner

**63 tonnes**  
d'aluminium

**797 Mwh**  
d'électricité

**140 Mwh**  
de vapeur d'eau

**1**

Identifier de nouveaux systèmes de collecte multi-marques

**2**

Mettre en place les systèmes les plus performants sur le plan environnemental

**3**

Promouvoir une gestion responsable auprès de tous les acteurs

**4**

Sensibiliser et conseiller le consommateur

**5**

Suivre et analyser la performance des actions mises en place

**99% de clients satisfaits**  
(étude 2016)

Konica Minolta

Business Solutions France

365-367 route de Saint-Germain

78424 Carrières-sur-Seine Cedex

www.konicaminolta.fr

S.A.S. au capital de 46.290.375 € - RCS Versailles B302 695 614



KONICA MINOLTA